

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie	Marque	Désignation du type / Signe de reconnals.	Bordereau-type
Voit. de tourisme	JAGUAR	2 1/2 Lit. Mark V Sport Coupé	N° 560/B

Moyens de reconnaissance du type Désignation " 2 1/2 Lit." sur le radiateur
 N° de châssis frappé A droite, sous le capot, sur l'auvent, sur plaquette du constructeur
 N° de moteur frappé A droite, sur le carter moteur, au milieu au-dessus du filtre à huile
 Constructeur du châssis JAGUAR Cars Limited, COVENTRY (G.B.)
 Constructeur du moteur JAGUAR Cars Limited, COVENTRY (G.B.)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
JAGUAR Mark V Marque et type 2 1/2 Lit. Genre En ligne, s.en tête Carburant Benzine Nombre cyl. 6 Temps 4 Alésage 73 mm. Course 106 mm. C.V.-Impôt 13,557 Cylindrée totale 2'662 cm³ C.V. frein 102 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied : Hydraulique, sur les 4 roues 2. Frein A main : Mécanique (à tringles) sur roues arrières 1) 3. Frein — Frein de remorque — Direction A gauche Crochet de remorque — Nombre de vit. avant 4 Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir.	Constructeur JAGUAR Cars Ltd. Genre/Forme Cabriolet (Sport Coupé) Nombre de portes 2 Nombre de places ass. Total 5 Avant 2 Milieu — Arrière 3 Nombre de places debout — Pour motos : Siège arrière — Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	820 kg.	850 kg.	1'670 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	—	—	— kg.
Pneumatiques : Dimension	6,70	— 16	simples doublets
Capacité de charge (par pneu 535 kg.) par essieu	1'070 kg.	1'070 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares : Marque LUCAS
 Feux de position 2, sur les ailes
 Feux stop 2, combinés
 Indicateurs de direction : Syst. 2, flèches, électr. 3) Emplacement : Encastres derrière les montants de porte arrière
 Avertisseur 2, électr., av. interrupteur
 Essui-glace 2, électr.
- *) Avec réflecteur basculant
 Syst. anti-éblouissant
 Ampoule Bilux à cullier
- 2) Feux rouges 2, combinés
 Eclairage du N° de contr. 2, au centre du vhc.
 3) Incastres derrière les montants de porte arrière

DIMENSIONS

Voie	1.420 mm.
avant	
arrière	1.460 mm.
Largeur hors-tout	AR. 1.770 mm.
AV. 1.740	
Empatiement	3.050 mm.
Longueur hors-tout	4.800 mm.
Hauteur (non chargé)	1.580 mm.
Garde au sol	195 mm.
Porte à faux, arrière	— mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	— mm.
Diamètre de braquage ext. gauche	11,28 m.
Diamètre de braquage ext. droite	11,28 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Haut du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS

- *) Phares : Les réflecteurs basculants sont mis hors service par l'importateur.
 Lampes brouillard : 2 lampes LUCAS (haut. dep. le sol = 730 mm.) fonctionnent simultanément avec les feux de position. S'éteignent lorsque les phares (grands feux) sont mis en action.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)

- 1) Frein à main : Doit être amélioré par l'importateur. - A contrôler minutieusement lors de l'expertise individuelle et voir s'il répond aux exigences légales.
 2) Boloir. No. de contr. : A vérifier lors de l'expertise individuelle, lorsque la plaque de contrôle est fixée.
 3) Indicateurs de dir. : Monter 2 feux clignotants suppl. à l'avant, (sous réserve de modification des normes)

Genève, le 17. 3. 1950

La commission d'expertises-types